

Atelier pour l'Afrique Subsaharienne

“FORMATION DE MASSE EN MILIEU RURAL, ÉLÉMENT DE RÉFLEXION POUR LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE NATIONALE”

Ouagadougou, Burkina Faso

30 mai au 3 juin 2005

Dispositif actuel en matière de formation rurale à l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) et quelques réflexions pour la mise en place d'une politique de formation rurale de masse au Bénin.

EDAH Clément

Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
BENIN

Introduction.

En Mai 2001, naissait le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) comme un département ministériel à part entière devant s'occuper du sous-secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP). Cet acte traduit en fait la volonté exprimée depuis les Etats Généraux de l'Education de faire de ce sous-secteur la deuxième priorité de l'Etat en matière éducative. L'outil de référence traduisant au mieux cette volonté est la réforme de l'ETFP que conduit ce ministère depuis sa création. Les principales recommandations contenues dans les documents relatifs à la mise en œuvre de cette réforme ont été prises en compte dans la loi N° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant Orientation de l'Education Nationale au Bénin.

La réforme de l'ETFP vise, en termes synthétiques, à améliorer et à accroître les capacités et les performances des dispositifs du sous-secteur pour permettre à un large public d'en bénéficier à des coûts accessibles. Aussi, une meilleure adéquation formation emploi, une meilleure insertion dans l'emploi et le développement des compétences des actifs en cours d'emploi, constituent-ils d'autres objectifs importants de la réforme.

Le but de la présente contribution est double :

- présenter brièvement les éléments du dispositif de l'ETFP ayant directement ou indirectement un certain lien avec les formations rurales.
- Mettre en relief quelques aspects et facteurs sur lesquels il serait souhaitable de réfléchir pour espérer un succès en matière de politique de formation rurale de masse au Bénin.

Le développement suivant comprend deux grandes parties, conformément aux préoccupations indiquées ci-dessus.

1/ Eléments du dispositif à l'ETFP du Bénin en liaison avec les formations rurales.

Il peut paraître un peu prétentieux de vouloir présenter l'intégralité du dispositif de formation en cours dans le sous-secteur de l'ETFP. C'est pourquoi je voudrais plutôt ici relever des initiatives, actions et intentions au niveau de ce sous-secteur qui ont un lien (direct ou indirect) avec les formations rurales. Le tableau suivant présente synthétiquement, dans cet esprit, les principales initiatives, actions et intentions au niveau du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle du Bénin.

SOUS-PLAN	PRINCIPALES STRATEGIES EN LIAISON AVEC LA FORMATION DE MASSE OU CONNEXE	QUELQUES REALISATIONS OU INITIATIVES EN COURS	OBSERVATIONS
<p>Sous-plan 1 :</p> <p>Amélioration des cadres institutionnel, juridique et financier du système de l'ETFP</p>	<p>Stratégie 3</p> <p>Révision des critères d'accès à l'ETFP et de sortie de l'ETFP et révision des normes de qualification, d'examens, d'attestations, de certificats, de diplômes, à spécifier par programme.</p>	<p>* Rectification de critères permettant aux personnes ne remplissant pas les critères scolaires (Age, diplôme) de pouvoir bénéficier d'une formation diplômante ou qualifiante. Cas du Lycée Agricole Médji de Sékou pour la formation des fonctionnaires pour le DEAT et cas de nombreux autres établissements pour la formation et le recyclage de courte durée de professionnels dans les établissements.</p> <p>* Prise d'Arrêtés pour le Certificat de Qualification Professionnelle.</p> <p>* Développement de l'initiation à la formation professionnelle dans les établissements secondaires d'enseignement général.</p>	<p>Les passerelles entre les Enseignements Primaire, Secondaire Général et Technique et Professionnel restent à développer davantage.</p>
	<p>Stratégie 4: création d'un nouveau cadre légal et de nouvelles structures spécifiques aux établissements publics de l'ETFP.</p>	<p>* Officialisation des nouvelles vocations conférées aux établissements :</p> <p>1-Formation initiale et apprentissage de type dual,</p> <p>2-Formation professionnelle continue des producteurs, artisans et d'autres groupes sociaux sensibles,</p> <p>3- Animation et vulgarisation de nouvelles technologies.</p> <p>* Prise d'Arrêtés créant de nouveaux services dans les établissements pilotes (Service d'Ingénierie de Formation, Service Relations Extérieures et Prestations de Services, Service Evaluation de l'Efficacité Interne et Suivi des Formés ...)</p> <p>* Nomination des Chefs Service Relations Extérieures et Prestation de Services dans les établissements pilotes.</p> <p>* Prise d'Arrêtés portant organisation et fonctionnement de la production dans les établissements d'enseignement technique agricole</p> <p>- Mise en route des activités de formation continue et de prestation de services dans les établissements.</p>	<p>Il sera procédé en 2005 à la généralisation de la création de nouveaux services mais il a été retenu que le nombre de services à créer sera très restreint. Ces services intégreront les activités relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'ingénierie de formation ; - aux Relations Extérieures et Prestation de Services ; - à l'Animation et vulgarisation de nouvelles technologies ; - à l'Evaluation de l'efficacité et suivi des formés

	<p>Stratégie 5 : Développement des offres de formation pratique de courte durée en faveur des groupes sociaux sensibles et défavorisés dans l'accès à la formation et à l'emploi.</p>	<p>Voir Stratégie 4 ci-dessus. Existence d'un projet de spécialisation de jeunes</p>	<p>Actions méritant une attention et un intérêt.</p>
	<p>Stratégie 7 : Animation et vulgarisation de nouvelles technologies.</p>	<p>Cf (Stratégie 4 du Sous-plan 1)</p>	
	<p>Stratégie 8 : Introduction dans l'ETFP d'un système de formation à distance.</p>	<p>* Expérience initiée en 2003 au Lycée Agricole Médji de Sékou (avec la formation diplômante). * Evaluation de l'expérience amorcée en 2004 et va se poursuivre en 2005.</p>	<p>Cette expérience est à consolider en diversifiant les offres de formation. La formation à distance peut jouer un important rôle dans le développement d'une formation rurale de masse. Toutefois, elle requiert pour cette fin des moyens et des habitudes (Utilisations de nouvelles technologies) qui peuvent mettre du temps à être intégrées aux dispositifs de formation actuelle).</p>
	<p>Stratégie 11 : Accroissement des capacités d'accueil : Entre autres : * Création de nouveaux Lycées Agricoles à Adjahonmè (Couffo), à Savalou (Collines), à Banikoara (Alibori), à Djougou (Donga), à Parakou (Borgou), à Akodéha (Mono) ; * Création de Centres de Formation Professionnelle à système dual à Agbanto, Tanguiéta, Dogbo, Djougou, Bopa ; * Création de Centres de métier dans chacun des départements du Bénin.</p>	<p>Les projets de création des nouveaux Lycées Akodéha, Parakou, Adjahonmè sont en cours. La construction du Centre de Formation Professionnelle de Djougou est presque achevée. La construction du Centre de métier de Sè est en cours d'achèvement.</p>	<p>Cette stratégie est très importante pour atteindre un plus grand public dans le domaine de la formation professionnelle agricole et rurale. Elle requiert toutefois d'importants moyens et une harmonisation entre acteurs avec l'orientation de la politique agricole et celle de la formation agricole dans le pays.</p>

2/ Quelques éléments de réflexion sur les formations rurales de masse au Bénin.

De récentes études faites sur le Bénin ont présenté les enjeux essentiels auxquels le pays devra faire face pour assurer une autosuffisance alimentaire durable et un mieux-être des populations. Les analyses qui en sont issues révèlent que dans quelques dizaines d'années, la tendance en matière démographique s'inversera entre les campagnes et les villes. Cela signifie que le pays sera dans une situation où un nombre de plus en plus réduit de ménages ruraux devra assurer l'alimentation des ménages urbains de plus en plus nombreux. Les formations agricoles rurales constituent sans doute une impérieuse nécessité pour faire efficacement face à cette situation.

Dans le développement à suivre qui ne se réclame d'aucune exhaustivité, quelques éléments clés à prendre en compte dans la définition d'une politique de formation agricole rurale sont analysés. Bien entendu, cette partie ne s'est pas intéressée à la démarche à adopter mais énumère et analyse la pertinence de quelques éléments importants de cette politique.

2.1/ Instauration d'un ancrage patent entre la politique agricole et la politique de formation agricole et rurale.

Le Bénin a mis en marche les instruments de définition de sa politique agricole (Lettre de Politique de Développement Rural, 1991 ; Déclaration de Politique de Développement Rural et Schéma Directeur du Développement Rural, 1999 ; Plan Stratégique Opérationnel, 2000 ; 14 plans d'actions en 2002 ; approches régionales, 2004...).

Toutefois, il n'est pas évident que ces instruments aient suffisamment intégré les autres dispositifs au niveau national devant concourir à la mise en place d'actions harmonieuses dans le domaine agricole et connexe. C'est l'exemple d'une insuffisante clarification entre les objectifs et finalités de la politique agricole et la contribution réelle de la formation agricole et rurale et de l'enseignement agricole et surtout le rôle que chaque acteur et institution doit jouer pour participer activement à la mise en œuvre de cette formation, sans oublier les instances de son orientation.

Il peut être indiqué de réfléchir sur l'opportunité de l'élaboration d'une loi d'orientation agricole qui puisse non seulement prendre en compte l'essentiel des instruments déjà conçus mais aussi apporter des indications complémentaires dans le sens indiqué ci-dessus.

2.2/ Amélioration des actions dans le domaine de l'alphabétisation des adultes.

Le taux d'alphabétisation des adultes au Bénin est de 39,8 % en 2004 (EVIN, 2004). Le Bénin a élaboré une politique, la Déclaration de Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Education des Adultes (DEPOLINA), qui vise à réduire le taux d'analphabétisme à 50 % en 2010 au sein de la tranche d'âge de 15 à 49 ans. Cette initiative mérite d'être soutenue dans la mesure où la réduction de l'analphabétisme peut constituer un facteur favorable à l'émergence des formations agricoles rurales de masse.

L'éducation des adultes est d'ailleurs reconnue comme un facteur de développement (il est intégré au calcul de l'Indice de Développement Humain, IDH).

2.3/ Prise en compte de l'utilisation de certains moyens de communication de masse et de celle des Nouvelles Technologies.

La formation rurale de masse, pour se développer, peut tirer grand avantage de l'utilisation de certains moyens de communication de masse qui sont susceptibles d'atteindre efficacement les communautés rurales. C'est par exemple le cas des radios communautaires et des radios rurales pour le cas du Bénin. Ceci est d'autant plus pertinent que ce sont des moyens de communication les plus répandus et les plus ancrés dans les habitudes des populations des pays sous-développés comme le Bénin. Les films ruraux peuvent également constituer un moyen complémentaire important en matière de communication de masse.

Il est opportun d'étudier la possibilité de coupler l'utilisation de ces moyens, en l'occurrence les radios communautaires et les radios rurales, avec l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, en vue de les rendre plus efficaces et plus performants. Une récente étude réalisée au Bénin pour le compte du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUd) a montré que ces radios utilisent très peu les nouvelles technologies (Edah, 2002).

Un projet est actuellement en cours au Ministère de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles du Bénin. Ce projet intitulé « Création d'Unités d'Information Publique dans les 77 Communes du Bénin » vise à associer l'usage des radios communautaires et rurales à la promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication en vue de servir aux communautés des informations pertinentes dans différents domaines. 19 communes auraient déjà bénéficié des premières installations du projet. Un tel projet peut avoir un effet intégrateur et multiplicateur important sur les actions de formation agricole rurale.

Enfin, l'usage de ces moyens de masse, quand bien même très important pour l'atteinte d'un public large, ne doit aucunement faire oublier la nécessité des formations individualisées ou visant un ou des groupes particuliers. L'ensemble de ces moyens est plutôt inter complémentaire et nécessaire.

2.4/ Nécessité de tenir grand compte des autres facteurs transversaux aux formations rurales.

Il est illusoire de croire que les formations agricoles rurales suffisent exclusivement pour relever les défis de l'agriculture béninoise. D'autres facteurs transversaux pèsent de tout leur poids pour influencer positivement ou négativement la productivité agricole et l'amélioration du bien-être des ruraux.

La formation elle seule peut ne pas suffire pour fournir aux producteurs les conditions requises et les moyens nécessaires pour introduire des innovations sur leurs exploitations. Ces producteurs sont souvent réticents à certaines innovations pas seulement parce qu'ils manquent d'ouverture ou qu'ils ne veulent pas prendre de risque, mais dans bien des cas, parce que ces innovations ne tiennent pas tellement compte de leur environnement socioéconomique et culturel.

En termes clairs, les facteurs tels que les facilités de financement de l'investissement agricole, la question de sécurisation foncière, la question des marchés, les politiques de subvention, l'environnement mondial doivent tout autant être étudiés pour espérer un succès dans la conception et la mise en œuvre d'une politique de formation agricole. Cela explique aussi en

partie pourquoi la politique agricole et la politique de formation agricole et rurale doivent être indissociables.

Bibliographie

EDAH C. 2002. Rapport de l'étude sur les radios communautaires. Programme des Nations Unies pour le développement. Cotonou, novembre 2002.

EVIN J. 2004. Le Bénin en quelques chiffres. 40 diapositifs.

INFRE. 2004. Rapport National sur le Développement de l'Education (47^e session de la Conférence Internationale de l'Education). Version provisoire. 112p.

Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. 2001. Plan d'Action pour la mise en œuvre de la réforme de l'ETFP. Novembre 2001.